ANNONCES JUDICIAIRES, COMMERCIALES ET AVIS DIVERS

LES MEMOIRES DU DIABLE

PAR

Frédéric Soulié

— Par ici! par ici! par ici!

Et presque aussitôt Henri se mit à pousser les mêmes cris. L'agitation de leur effroi fut peut-être plus puissante que son immobilité; car ils élevaient encore leurs mouchoirs et criaient encore que déjà ils étaient entourés de soldats.

Luizzi raconta alors à un capitaine les tristes événements dont il avait été témoin. Pendant son récit, des soldats apportèrent le corps du petit Mathieu. L'empreinte de doigts fortement enfoncés autour du cou du malheureux enfant prouva qu'il avait été saisi à la gorge et étranglé par une main d'une force effrayante.

Les cris de Luizzi et d'Henri, en appelant un grand nombre de soldats au point où gisait le corps de Bruno, avaient rompu le cercle qui se resserrait lentement autour des ruines du vieux pont, et l'on fut forcé de reconnaître que les chouans avaient profité du désordre excité par un si atroce attentat pour se glisser de ce côté et se jeter hors de la lande; car on n'en trouva pas un seul dans l'espèce de caverne qu'ils avaient désignée comme devant leur servir de retraite, et la battue ne put faire découvrir la trace d'aucun d'eux.

Cependant Luizzi, qui devait retrouver Caroline chez Jacques, fut choisi pour être le triste messager de la mort du père et du fils de ce malheureux homme. Le bonheur qu'il croyait apporter à Caroline l'occupait à peine à côté du cruel devoir qu'il avait à remplir. Il s'achemina en tremblant vers la maison du fermier, tandis que Henri, auquel il donna rendez-vous à Vitré, suivait les soldats.

Le baron s'arrêta un moment à la porte de l'enclos avant d'y pénétrer. La maison était fermée, et personne ne paraissait. Il se décida à entrer. Tout le monde était assemblé dans la grande salle, Jacques assis au coin du feu, sa femme agenouillée par terre et pleurant sur les genoux de son mari, les petits enfants pressés entre les jambes de Jacques et les bras de leur mère, et Caroline debout à côté d'eux. Quand Luizzi parut, Jacques se leva.

— Nous savons tout, Monsieur, lui dit-il.

— Qui a pu vous l'apprendre? s'écria Luizzi.

— Un ami... Petithomme, qui a passé par ici.

— Petithomme! s'écria le baron; mais c'est celui qui a tiré hier sur vous, c'est celui à qui j'ai vu Bertrand désigner votre père comme une victime.

— Petithomme! répéta Jacques en abaissant un regard terrible sur sa femme, tandis que celle-ci, se rejetant en arrière, semblait fléchir sous ce terrible regard.

Pas un mot ne fut prononcé de part ni d'autre. Jacques s'essuya le front du dos de la main, car il était inondé de larges gouttes de sueur; puis il reprit d'une voix tranquille :

— Sœur Angélique, vous avez retrouvé votre fiancé. Epousez-le, si c'est le seul homme que vous ayez aimé. Vous n'avez plus rien à faire ici. Adieu.

— Je ne voudrais pas vous abandonner au milieu de cette affliction, dit Caroline.

Jacques ne répondit pas; mais ces sourcils se froncèrent légèrement et il montra à la religieuse la porte de la maison d'un geste impératif. Elle sortit accompagnée de son frère.

XXIII

Conclusion selon Luizzi

A peine Luizzi et Caroline furent-ils éloignés de cette scène de désolation, que le baron raconta à sa sœur son entrevue avec Henri.

Mais il la lui raconta en homme qui veut arriver au but qu'il s'est proposé; c'est-à-dire qu'il passa sous silence les singulières réponses du lieutenant au moment où il l'avait abordé. Il ne dit point non plus à sa sœur l'air stupéfait et réservé du jeune homme; il lui inventa un étonnement et une joie qui firent doucement rougir Caroline:

Cependant, comme elle insistait pour savoir qu'elles avaient été les calomnies qui avaient déterminé son amant à lui rendre brutalement ses lettres, Luizzi, qui ne voulait pas avouer combien il avait été léger dans son explication avec Henri, ne trouva rien de mieux que de rejeter toute la faute sur une personne dont la nature acceptait volontaire la responsabilité de tous les mauvais propos, et dont l'éloignement ne permettait pas à Caroline de s'informer exactement de la vérité. Madame Barnet, la notairesse aux manières si acariâtres, au parler si aigre, dont l'aiguille s'occupait sans cesse à réparer les trous des bas de son mari et la langue à faire des brèches à la réputation des autres, madame Barnet devint l'éditeur responsable des calomnies qui avaient dû dicter la conduite d'Henri.

Caroline se laissa facilement persuader par son frère. Tous deux concertèrent les mesures à prendre pour qu'elle quittât la maison succursale des religieuses où elle se trouvait.

Pour éviter des constatations qui pourraient être fort longues, Luizzi décida qu'elle n'y rentrerait point, et qu'ils se rendraient sur-le-champ à Laval. Un obstacle cependant les arrêtait l'un et l'autre : c'était le manque absolu d'argent. Luizzi pensa qu'il serait très facile à Henri de lever cette difficulté. Il se rendit à pied à Vitré avec sa sœur, demanda un logement dans l'auberge la moins misérable de la ville, et y laissa Caroline pour aller voir le lieutenant. Il le trouva levé, malgré sa blessure, et écrivant. Quand Luizzi eut exposé sa demande au lieutenant, celui-ci devint fort embarrassé; il balbutia des excuses assez peu convenables, quoique cependant il parut très plausible qu'un lieutenant ne fît pas d'économies sur ses maigres appointements. Le baron, pour qui, avec ses deux cent mille livres de rente, il semblait impossible qu'un homme connu ne pût pas se procurer sur-le-champ quelques milliers de francs, proposa très naturellement à Henri de les emprunter à ses camarades ou à l'officier payeur du régiment. Mais le lieutenant lui fit comprendre avec mauvaise humeur qu'il ne pouvait avoir recours à la bourse d'officiers qui étaient aussi pauvres que lui, puis il finit par dire :

— Si nous étions à Paris, je ne serais pas embarrassé pour vous donner de quoi quitter ce maudit pays, dussé-je mettre mes épaulettes en gage; mais dans ce trou il n'y a pas même un mont-de-piété. On a bien raison de dire que la Bretagne est un pays de sauvages. Le baron trouva singulier que le mont-de-piété fût pour Henri un thermomètre de bonne civilisation; mais il n'en resta pas moins fort inquiet des moyens par lesquels il sortirait de sa fâcheuse position. Henri n'avait aucune ressource, et, d'après ce qu'il crut voir, Luizzi supposa que, s'il mettait tant de discrétion à s'adresser à la bourse de ses camarades ou de ses chefs, c'est qu'il avait été déjà plus qu'indiscret à cet égard.

L'impression de cette entrevue ne fut point favorable à Henri dans l'esprit du baron. Toutefois, celui-ci s'était fait un si beau plan de conduite, il s'était créé un si noble rôle de protecteur, de frère dévoué et généreux, qu'il travailla le plus qu'il put à détruire en lui-même cette fâcheuse impression. Il se dit que c'est assez le fait d'un lieutenant d'endetter sa jeunesse, et que tous ceux de la bonne comédie et des bons opéras-comiques, qui séduisent si galamment les femmes, ont presque toujours autant de papier timbré que de billets doux dans leurs poches.

Luizzi regagnait la maison où il avait laissé sa sœur en s'entretenant avec lui-même, lorsqu'il fut tiré de sa rêverie par un cri de surprise et par son nom prononcé d'une voix étonnée. Luizzi regarda et vit un voyageur qui descendait d'une diligence qui relayait. Cet homme, c'était M. Barnet, le notaire.

— Pardieu! s'écria Luizzi, c'est le ciel qui vous envoie. — Et c'est lui qui me fait vous rencontrer. Que diable êtes-vous donc devenu, depuis dix-huit mois? Je vous ai écrit vingt fois, et mes lettres sont toutes restées sans réponse, — J'ai fait un voyage à l'étranger, répondit le baron avec embarras. Mais vous, quel motif vous amène dans ce pays? — Un très important comme affaire, et un autre non moins important comme affection. Le premier est un procès d'où dépend la fortune d'un de mes clients, plus d'un million et demi, ma foi!

C'est une affaire grave : il ne s'agit pas moins que d'un testament supposé qui priverait le marquis de Bridely de soixante mille livres de rente.

— Le marquis de Bridely! dit Luizzi, je le connais, ce me semble; n'est-ce pas le troisième fils du vieux marquis... une espèce de misérable?...

— Non... non... dit Barnet tout bas d'un air de confidence, il est mort; il s'agit de son fils qu'il a reconnu et légitimé.

— M. Gustave! s'écria le baron, mais c'est un autre intrigant...

— Ses droits n'en sont pas moins incontestables, repartit le notaire; et le bon droit, voyez-vous, monsieur le baron, est toujours respectable, même quand il s'applique à un fripon. D'ailleurs, M. de Bridely s'est montré ce qu'il devait être en cette circonstance. C'est moi qui ai découvert l'héritage que le hasard lui envoyait, il m'a chargé de la direction de l'affaire, et, si elle réussit, il s'agit pour moi d'une somme de cent mille francs.

(A suivre